

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 24%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)	Jury par défaut	Autres candidats	13	266	223	123	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	59	52	43	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	152	133	83	9	81,8 %
			Masculin	114	90	40	2	18,2 %
			Total	266	223	123	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	36	34	29	4	80 %
			Masculin	23	18	14	1	20 %
			Total	59	52	43	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	7	2	0	0 %
				Sans mention	74	69	30	5	83,3 %
				AB	29	29	21	0	0 %
				B	13	13	12	1	16,7 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	124	119	66	6	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	1	0	0	0 %
				Sans mention	71	59	24	4	80 %
				AB	31	31	26	1	20 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	117	97	56	5	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	20	3	0	0		
				AB	2	2	0	0		
				B	2	1	1	0		
				Total	24	6	1	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0		
				Total	1	1	0	0		
			Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
					Sans mention	20	17	11	1	20 %
					AB	23	20	18	3	60 %
					B	12	12	12	1	20 %
		TB			3	3	2	0	0 %	
		Total			59	52	43	5	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	154	135	86	7	63,6 %
			En réorientation	74	68	29	4	36,4 %
			Non scolarisés	19	12	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	15	4	1	0	0 %
			Autres	4	4	3	0	0 %
			Total	266	223	123	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	49	43	35	3	60 %
			En réorientation	7	6	5	1	20 %
			Non scolarisés	3	3	3	1	20 %
			Total	59	52	43	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance (10164)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaissances économiques ou du management et de la gestion ; connaissances du monde contemporain	Moyennes obtenues en première et terminale en sciences économiques, ou en sciences et techniques du management et de gestion ; en histoire et géographie	Très important
	Maîtrise de la langue : compréhension et expression orale et écrite	Bulletins : moyennes en français, notes obtenues aux épreuves anticipées. Capacité rédactionnelle	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Bonnes Capacités d'organisation, méthodes de travail, qualité de l'orthographe. Capacité d'analyse et d'argumentation	Très important
Savoir-être	Rapport au travail	Capacité à travailler en groupe, à s'investir et à s'impliquer.	Très important
	Attitude	Autonomie, prise d'initiative, capacité à fournir des efforts. Concentration, implication, participation.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation souhaitée	Projet de formation motivé et en cohérence avec le parcours scolaire. Connaissance des métiers de l'assurance et des débouchés de la formation.	Très important
	Connaissance de la formation	Avis du conseil de classe sur la poursuite d'étude envisagée. Connaissance des exigences de la formation et de son contenu. Intérêt pour les disciplines enseignées.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité d'engagement dans un projet	Activité bénévole, responsabilités associatives...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le chef d'établissement arrête la composition de la Commission d'Examen des Vœux (CEV) en s'appuyant en particulier sur les responsables pédagogiques de la formation.

La CEV définit lors de sa première réunion d'installation les modalités et les critères d'examen des candidatures :

- a. Définition des modalités d'examen des dossiers : la période de l'examen des dossiers est fixée par la CEV. Chaque membre de la CEV peut se connecter à sa convenance sur la plateforme en fonction de sa disponibilité en respectant le calendrier.
- b. Définition des critères d'examen des dossiers : à partir des attendus et en respectant les critères généraux d'examen des vœux publiés sur la plateforme Parcoursup, la CEV décide des éléments précis qui seront pris en compte :
- c. Éléments quantitatifs : définir les notes de 1^{ère}, terminale et de baccalauréat à prendre en compte, ainsi que leur poids respectif

Fiche avenir : définir la correspondance entre les appréciations qualitatives portées par les responsables pédagogiques de lycée et leur poids en une note sur 20

Éléments qualitatifs : définir les éléments à prendre en compte parmi les appréciations sur les bulletins et la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation etc.

d. L'établissement utilise l'Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour l'aider dans son travail d'examen préalable des dossiers. Cet outil est paramétré en fonction des critères décidés par la CEV.

Les membres de la CEV étudient de façon coordonnée chaque dossier : une attention particulière est apportée aux éléments signalés (sportifs de haut niveau, artistes confirmés, fiches de suivi pour les candidats en réorientation ayant été accompagnés pour la construction de leur projet).

La CEV ordonne tous les vœux, détermine les propositions de parcours de formation personnalisés (OUI-SI) le cas échéant et saisit le classement sur la plateforme dans le respect du calendrier de la procédure Parcoursup. En fonction de la relecture des dossiers, elle départage les ex-aequo à partir des données pédagogiques des dossiers, ajuste certaines situations, et modifie les classements.

La CEV propose au chef d'établissement les réponses à faire aux candidats qui, au terme de la phase d'admission, font la demande à l'établissement de la communication des informations relatives aux critères et modalités d'examen des candidatures ainsi que des motifs pédagogiques qui ont justifié la décision prise à son égard.

En fin de procédure, la CEV prépare la production du rapport public d'examen des vœux qui aura vocation à être publié sur la

plateforme Parcoursup (article D. 612-1-5 du code de l'éducation)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent construire un parcours de formation cohérent avec la formation précédente, réaliste au regard des efforts de travail et d'assiduité à engager pour pouvoir réussir, notamment issus de la formation professionnelle, dont beaucoup n'ont pas réalisé l'investissement nécessaire à la réussite d'une formation exigeante.

Les candidats doivent faire preuve de capacités dans la maîtrise de la langue, à l'oral comme à l'écrit et se préparer à un niveau d'exigence beaucoup plus élevé en anglais et dans une seconde langue vivante lorsque celle-ci est obligatoire.

Enfin, les candidats doivent faire apparaître leur capacité à mettre en œuvre les compétences comportementales compatibles avec une entrée en formation et en stage en entreprises avec un niveau d'attente relatif à des étudiants et non plus des lycéens.

Signature :

Olivier LHERMITTE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers Édouard Gand